

# La lettre de la F.O.L.

un avenir par l'éducation populaire

Saint-Brieuc, le 4 février 2007

Le Président aux associations  
adhérentes à la F.O.L.

Chers amis,

En cette période, où nous venons juste d'arrêter l'échange rituel et bien sympathique des voeux de bonne année, une nouvelle désagréable nous est arrivée : la diminution de 7% de la subvention accordée à la Ligue de l'Enseignement pour le financement des ex-postes d'enseignants mis-à-disposition. Cette baisse représentera, pour notre Fédération, une diminution de xxxx €, intervenant alors que des promesses de maintien avaient été données par le Ministère de l'Éducation nationale.

Cela ne remettra pas en cause le redressement de notre situation, mais c'est une source de préoccupation supplémentaire. À ce sujet, je vous indique que nous sommes en train de clore les comptes de l'année 2006 ; le bilan n'est pas complètement arrêté, mais il apparaît clairement que le résultat d'exploitation sera positif. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce résultat lors de notre assemblée générale, le 30 mars à Saint-Julien.

Ces deux derniers mois, une série de rencontres a permis, à Dinan, Tréguier, Maël-Carhaix, de populariser et de développer l'opération Lire et faire lire. Rappelons que Lire et Faire lire, consiste à proposer aux écoliers des séances de lecture par des adultes bénévoles : partage du plaisir de la lecture, ouverture de l'école, activité inter-générationnelle, tels sont les traits marquants de cette action qui est menée par la F.O.L. et l'UDAF depuis plusieurs années dans l'ensemble de notre département.

Dans le domaine culturel, après les journées consacrées à la danse hip-hop et aux cultures « urbaines », la F.O.L. poursuit son action de développement culturel, par la mise en place de résidences d'écrivains. Ken Bougul s'est installée à la Maison Louis Guilloux et travaille dans les quartiers de Saint-Brieuc, avec les habitants et les collégiens ; cette auteure sénégalaise de renommée mondiale poursuivra sera parmi nous jusqu'au mois de mai. Claude-Jean Poignant, à Saint-Aaron poursuit jusqu'au 12 février une résidence commencée en décembre 2006 ; quelques difficultés dans la mobilisation des habitants, ont entraîné une réorientation du projet. Mais cela n'empêchera pas l'écrivain de mener son travail principal, l'écriture. À Dinan, des professeurs du collège Vercel sont les initiateurs d'une résidence avec le poète Jean-Marie Berthier, bien connu en Côtes-d'Armor, depuis son séjour à Plouha en 2006.

Un séjour culturel international se déroulera à Saint-Quay, au mois de juin. Un groupe de jeunes Allemands, Bulgares, Français, Roumains et Tchèques monteront un spectacle à partir d'un texte de Ricardo Montserrat, Demain, murs et frontières. Des rencontres avec les associations et établissements scolaires du secteur sont prévues. Chez les sportifs, on prépare un regroupement VTT, à l'initiative du Comité régional UFOLEP, autour du lac de Guerlédan, le 26 et 27 mai. Ouverts à tous les amateurs des Côtes-d'Armor, les circuits accueilleront en plus des licenciés UFOLEP de toute la France.

Le 3 février, l'équipe de la Fédération a reçu une vingtaine de nouveaux responsables d'associations, à l'occasion de la réunion des nouveaux présidents, dont c'était la seconde édition. Au programme : la Fédération, ses propositions, ses services, ses actions, ses orientations ... Mais échanges ont permis d'approfondir le rôle et de la responsabilité d'un président d'association adhérente à la F.O.L. Car si cette adhésion donne des droits, elle donne aussi des devoirs, dont celui de porter et d'affirmer, localement, l'histoire des associations laïques qui oeuvrent dans notre département depuis 80 ans pour porter les principes de la Ligue de l'Enseignement : développement de l'école publique, laïcité, démocratisation, etc.

Impliquée par l'activité de la Ligue de l'Enseignement, notre Fédération a participé aux délégations qui ont rencontré récemment le Recteur d'Académie et le Préfet de région. Ce dernier a été particulièrement attentif à plusieurs aspects de notre intervention : l'action sportive de l'UFOLEP avec notre volonté de faire vivre une autre idée du sport, nos actions visant à réduire les inégalités, nos propositions de rencontres multi-nationales de jeunes. Le préfet de région s'est également montré réceptif à notre demande visant à obtenir, pour le monde associatif, une représentation au Comité économique et social régional.

Nous étions également présents au colloque du Comité national d'action laïque, à Nantes, le 20 janvier, et à Paris, pour participer l'opération Que serait la vie sans les associations. Au cours de cet événement initié par la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives), cinq des candidats à l'élection présidentielle ont répondu aux interpellations du mouvement associatif. Vous pourrez trouver plus d'indications sur cette manifestation dans le magazine de la Ligue, Les idées en mouvement (janvier 2007).

Agir pour une République qui tient ses promesses ... c'est sous ce titre que notre Confédération publie un manifeste à destination des candidats aux élections présidentielles et législatives. Quatre champs de réflexion constituant des enjeux pour l'avenir de notre société sont proposés : Favoriser le renouveau de la citoyenneté par une dynamique nouvelle de la vie associative et de l'éducation populaire ; Refonder l'École et permettre à tous d'apprendre et de se cultiver tout au long de la vie ; Garantir la justice sociale, l'expression de la diversité culturelle et la laïcité ; Engager la France dans le chantier du développement durable et solidaire de la planète. Vous pouvez, sans attendre, consulter ce document et prendre part cette réflexion et exprimer votre opinion sur ces thèmes (Site internet de la Ligue de l'Enseignement, Rubrique La Ligue prend position/forum).

Je vous donne rendez-vous pour nos prochaines échéances statutaires, notamment pour l'Assemblée Générale, à Saint-Julien.

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Camille Binder

Président de la Fédération des Œuvres Laïques  
des Côtes-d'Armor.

PS : cette lettre est disponible sous forme électronique. Demandez-la en laissant un message sur la BAL de la F.O.L. : fol@fol22.com